



Courrier Cabinet XXXXXX huissier

Par **Gvan**, le **17/12/2020** à **12:29**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu un courrier simple de XXXXXX qui me réclame plus de 1.700 € pour la YYYYYY. Je leur réclame un justificatif de cette somme, car je n'ai jamais eu de courrier qui m'informe que je suis redevable de quoi que ce soit. Ils me disent qu'avec le contexte Covid, ils ne peuvent envoyer que par courrier et non par mail.rnrn15 jours après, ils me relancent et ils m'informent que la somme a augmenté et que je peux contester après mais, si je ne paie pas, cela va continuer d'augmenter. J'ai dû demander une avance à mon employeur pour payer. Ils me disent qu'il me sera envoyé une attestation de solde et je n'ai à ce jour rien reçu ...rnrnJ'ai envoyé un courrier à YYYYYY (adresse qu'il m'ont donné) en RAR.rnrnQue puis je faire car j'ai récupéré toutes mes factures de YYYYYY depuis 2015 et je n'ai jamais utilisé de réserve d'argent, les factures mentionnent bien le paiement comptant ou 3 fois sans frais.rnrnQue faire pour pouvoir contester et récupérer les sommes indues.rnrnJe vous remercie par avance.

Par **morobar**, le **18/12/2020** à **11:17**

Bonjour,rnrn[quote]rnQue faire pour pouvoir contester et récupérer les sommes indues.[/quote]rnUne réclamation auprès de vtre créancier, banque ou organisme financier qui n'a pas enregistré un de vos paiements, en admettant que vous ayez déjà vérifié les encaissements déjà passés.